



INTERNATIONALE SCHELDECOMMISSIE COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ESCAUT

Recrutement d'un/une secrétaire général pour la Commission Internationale de l'Escaut

Au sein de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE), les Etats riverains de l'Escaut (la France, la Belgique, la Région Wallonne, la Région Flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et les Pays-Bas) coopèrent depuis 1994 pour coordonner leur mise en œuvre des directives européennes sur l'eau (Directive cadre sur l'Eau, Directive Inondations) dans le bassin de l'Escaut sur la base d'un Accord intergouvernemental.

Son secrétariat est situé à Anvers (Belgique). Il assiste le président et les groupes de travail de la CIE. Le secrétariat prépare l'ensemble des réunions en termes de contenu et d'organisation et travaille dans l'intérêt de tous les Etats/Régions, parties contractantes à l'Accord international sur l'Escaut. Le secrétariat est garant de l'Accord et est tenu d'assurer l'impartialité.

Les langues de travail de la CIE sont le néerlandais et le français.

Le secrétariat est composé d'un(e) secrétaire général, d'un(e) secrétaire exécutif, de deux collaborateurs administratifs et d'un traducteur. Le Secrétaire Général assure la direction du Secrétariat.

De plus amples informations sur la CIE se trouvent sur le site web de la Commission, www.isc-cie.org.

La Commission Internationale de l'Escaut recherche, pour son secrétariat situé à Anvers (Belgique) un
Secrétaire général (H/F)

Sous l'autorité de son Président, le secrétaire général assure le bon fonctionnement de la Commission et de ses groupes de travail pour l'exécution des tâches qui leur sont dévolues. A cet effet, il dirige le Secrétariat et en est le responsable ; en outre il représente le Président pour les missions qu'il lui confie.

Description du poste

Le secrétaire général

- Assure la direction et l'organisation du Secrétariat ;
- Donne un soutien général aux travaux de la Commission ;
- Soutient le président dans le cadre de ses responsabilités administrative, juridique, financière et organisationnelle ;
- Elabore le budget de la CIE et assure le bon suivi des dépenses ;
- Est responsable de l'organisation des réunions de la Commission : assemblée plénière, réunions des groupes techniques, symposiums et autres événements organisés dans le cadre des activités de la Commission ;
- Est responsable de l'organisation des prestations d'interprétation et de traduction ;
- Est responsable de l'échange d'informations et acteur de la communication ;
- Assure une coopération dynamique avec la Commission internationale de la Meuse et participe à la réflexion sur les synergies nouvelles à développer ainsi que sur les mutualisations possibles entre la CIE et la CIM ;
- Soutient la gestion de projets spécifiques.



INTERNATIONALE SCHELDECOMMISSIE COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ESCAUT

Nous sommes à la recherche d'un/une candidat(e) disposant

- D'un diplôme universitaire de niveau master ;
- De connaissances et d'aptitudes techniques dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement ;
- Une expérience dans le domaine de la coopération internationale est à recommander ;
- D'une expérience démontrable en matière de gestion humaine et financière, c'est à dire, d'une expérience dans la gestion d'une équipe et/ou de dirigeant d'un organisme de petite taille ;
- De bonnes aptitudes relationnelles et de communication (sens politique et tact diplomatique) permettant de s'adapter à des interlocuteurs de différentes cultures (président, délégations, observateurs, organismes internationaux) ;
- De bonnes qualités de représentation (faculté de présentation de points techniques à des auditoires internationaux et/ou politiques dirigeants) ;
- D'un sens aigu de la loyauté envers la Commission (il est le garant de l'Accord de Gand), il est neutre et discret dans ses contacts avec les délégations pour garantir la confidentialité dans le cadre de sa fonction ;
- D'une maîtrise active d'une des deux langues de travail (français et néerlandais), et d'une maîtrise passive de la deuxième langue de travail ; la connaissance de l'anglais constitue un atout.

Nous proposons :

- Un contrat d'une durée de 4 ans, éventuellement renouvelable une fois
- Le salaire, en rapport avec la fonction, s'élève à min. 70.000 € bruts par an ;
- Une prise de fonction au 1er juin 2019.

Conditions de travail et avantages :

- La législation du travail belge est d'application ;
- Lieu de l'exercice de la fonction : le siège de la Commission Internationale de l'Escaut à Anvers ;
- Horaire de travail : 38h/semaine ;
- Vacances annuelles : 35 jours ouvrables.

Vous pouvez adresser votre candidature, accompagnée, d'un CV à jour, d'une lettre de motivation et des copies de diplômes et certificats, de préférence par voie électronique, au secrétariat de la CIE, d'ici le 15 décembre 2018 :

Secrétariat de la Commission Internationale de l'Escaut
A l'attention de Monsieur le Secrétaire général
Italiëlei 124
2000 Antwerpen
a.lefebure@isc-cie.org

Plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Secrétaire général de la Commission au :
tél: +32 32 06 06 80.